



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

3 juin 2021

Contact presse :

Claire Avalle

01 48 78 81 08

07 66 42 72 33

c.avalle@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

Natalité : des chiffres en demi-teinte

L'INSEE vient de publier les chiffres de la natalité de janvier à avril 2021.

Ils sont moins inquiétants que le baby-krach annoncé cet hiver. Après la chute de 7% en décembre 2020 (par rapport aux naissances de décembre 2019), la dégringolade de 13%, constatée en janvier - la pire depuis près de 50 ans - s'est enrayée en février (-5%), s'est stabilisée en mars (-1%) et la reprise a débuté en avril (+5%). **Il y a eu 9800 naissances de moins pour les 4 premiers mois de 2021 toujours par rapport à la même période de 2020.**

Cette baisse circonstancielle s'inscrit dans une diminution régulière de la natalité depuis 2014. Elle était alors stable autour de 2 enfants par femme depuis 2006. Elle n'a plus été que de 1,84 enfants par femme en 2020. C'est-à-dire bien en-deçà du seuil de renouvellement des générations.

L'INSEE établit un lien direct entre la sortie du confinement total de juin 2020, et cette augmentation du mois d'avril. **Ce report des grossesses montre que mettre au monde un enfant dépend intimement de l'optimisme des parents et de leur confiance en l'avenir.**

François Bayrou, Haut-commissaire au Plan, tire la même conclusion de son rapport sur la natalité publié le 22 mai dernier et, à ce facteur " confiance ", qu'il définit comme " sociétal ", il en ajoute un beaucoup plus pressant dans le domaine économique : la pérennité de notre système social, reposant sur la répartition des coûts sur l'ensemble des actifs.

Ainsi que les Associations Familiales Catholiques l'ont affirmé à propos de la réforme des retraites, **il devient impérieux de se fixer collectivement des objectifs de natalité élevés, passant par des mesures de politique familiale ambitieuse.**

Le Haut-commissaire au Plan identifie les raisons de cette baisse régulière depuis 2014 : *" Lors de la précédente décennie, des choix ont été faits rompant avec une politique familiale née d'un projet clair de soutien à la natalité [...] sans qu'un débat se tienne*



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

Communiqué

clairement dans le pays sur la politique familiale et sans considération des enjeux de long terme ".

Depuis 7 ans, les Associations Familiales Catholiques dénoncent cette politique de coups de rabot successifs sans aucune mise en perspective avec les enjeux démographiques. Les AFC se réjouissent donc que les décideurs politiques commencent à prendre conscience que la famille mérite qu'on la soutienne, qu'on lui donne les moyens d'accueillir le nombre d'enfants souhaité* et qu'on l'encourage à durer, alors qu'elle a prouvé toute sa solidité, sa résilience et son utilité pour chacun d'entre nous comme pour la société tout entière au cours des confinements successifs.

Les AFC redisent avec force que le soutien de la natalité doit être l'un des sujets des échéances électorales à venir.

*Inchangé à 2,39 enfants d'après une étude Kantar pour l'UNAF de 2011 puis de 2021.

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z
